

# Séminaire Aménag'Eau

2 mars 2021



## Synthèse du 5<sup>ème</sup> séminaire Aménag'Eau

« Présentation de la stratégie Aménag'Eau 2020-2026

Conférence sur la gestion durable des eaux pluviales : de la gestion  
des risques à la valorisation du cadre de vie  
et la préservation des milieux

Retours d'expérience sur des démarches de programmation et des  
opérations d'aménagement à différentes échelles territoriales »

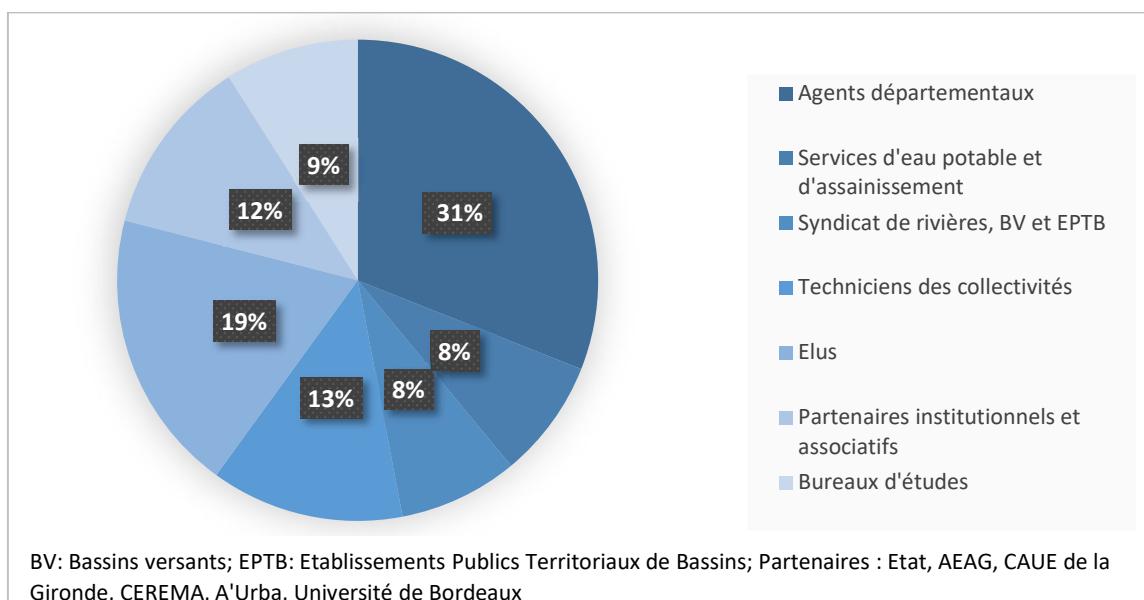




C'est sous la forme d'un webinar qu'Aménag'Eau a relancé, le 2 mars 2021, l'organisation des évènements de communication et d'échange avec les acteurs girondins, dans la continuité des séminaires qui ont jalonné la 1<sup>ère</sup> phase de la mission de 2013 à 2019.

Le format a dû être adapté en raison de la crise sanitaire, mais le programme a séduit de nombreux acteurs girondins et régionaux.

En effet, le succès de ces rencontres n'a pas été démenti cette fois encore, puisque le webinar a été suivi par 222 personnes en visioconférence et en streaming, représentant la diversité des acteurs de la gestion de l'eau et de l'aménagement du territoire œuvrant au sein de collectivités urbaines ou rurales, de structures intercommunales et de bassins versants, d'organismes de recherche, de bureaux d'études et de maîtrise d'œuvre.



#### Panel des 170 participants connectés sur Teams

Après une ouverture par Monsieur Alain Renard Vice-président en charge de la préservation de l'environnement, de la gestion des risques et des ressources, et des infrastructures routières, Julie Roussarie, cheffe de projet Aménag'Eau, a présenté les objectifs et le fonctionnement de la mission ainsi que le contenu de la nouvelle stratégie sur la période 2020-2026.

Puis une conférence sur la gestion durable des eaux pluviales, structurée autour de 5 interventions, a permis de partager des retours d'expérience sur des démarches de programmation et des opérations d'aménagement à différentes échelles territoriales, en illustrant également la transversalité du sujet des eaux pluviales, de la gestion des risques à la valorisation du cadre de vie et la préservation des milieux. Cette synthèse retrace le déroulement du webinar, les messages essentiels portés par les différents intervenants ainsi que les échanges sous forme de commentaires, questions-réponses et liens utiles partagés sur le fil de conversation.

Pour voir ou revoir le webinar dans son intégralité, un enregistrement ainsi que les supports de présentation sont disponibles sur le site internet du Département : <https://www.gironde.fr/collectivites/eau-assainissement-urbanisme/renforcer-leau-dans-lamenagement#seminaire-amenageau>

## « Aménag'Eau un esperanto à partager entre les acteurs girondins de la gestion de l'eau et de l'aménagement du territoire »

C'est avec cette métaphore qu'**Alain Renard** a ouvert le webinaire, rappelant le rôle de la mission Aménag'Eau pour la diffusion de la connaissance, le partage des savoirs et l'accompagnement des acteurs du territoire pour favoriser l'appropriation des travaux techniques et réglementaires.



anticipation d'évolutions climatiques qui pourraient les renforcer, et cela dans un contexte économique toujours plus contraint.

La mission Aménag'Eau a ainsi été reconduite pour 6 ans, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de nouveau remerciée par Alain Renard.

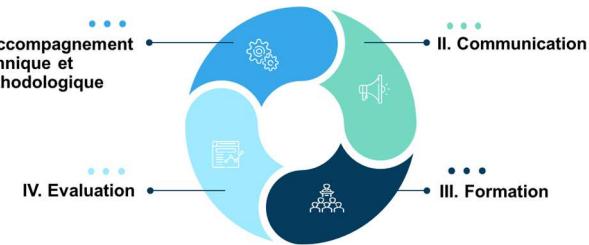
Après les 6 premières années d'expérimentation qui ont permis la structuration de la démarche et ont donné lieu à une activité intense d'accompagnement et de rédaction de documents méthodologiques, les travaux à venir visent la consolidation et la pérennisation des bonnes pratiques initiées.

Avant de laisser la parole à Julie Roussarie pour la présentation de la stratégie Aménag'Eau, Alain Renard remercie les intervenants de la conférence pour leur présence et d'avance pour leurs témoignages qui seront sans aucun doute très enrichissants.

L'approche stratégique, globale et concrète d'Aménag'Eau répond à un besoin des acteurs girondins voire aquitains ou nationaux, unanimement exprimé lors du séminaire bilan de mars 2019. Il est en effet aujourd'hui indispensable, lors de l'élaboration des documents de planification ou de la conception des opérations d'aménagement, de mieux appréhender les enjeux liés à l'eau afin de trouver des solutions opérationnelles pour favoriser la résilience des territoires face aux désordres constatés mais également en

## Aménag'Eau 2020-2026, une stratégie d'intervention en 4 axes et des 1ères réalisations opérationnelles

Après avoir rappelé l'ambition et l'organisation de la mission départementale Aménag'Eau, **Julie Roussarie** a détaillé les 4 axes de la nouvelle stratégie d'intervention sur la période 2020-2026 et présenté en détails le plan d'actions ci-dessous.



Axe stratégique	Actions
I. Accompagnement technique et méthodologique	Interne Avis aux élus pour les commissions départementales (CODERST, CDAC) Assistance technique interne : contributions aux projets et politiques CD33
	Externe Accompagnement des EPCI et des communes dans l'élaboration des documents d'urbanisme Animation et élaboration d'outils méthodologiques en collaboration avec les porteurs de SAGE
II. Communication	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication en interne et à l'externe Amélioration des outils web (gironde.fr, plateforme collaborative...) et animation Organisation de séminaires, actions de promotion et interventions externes
III. Formation	Animation d'un plan de formation Actions de formation/sensibilisation en s'appuyant sur les partenaires
IV. Evaluation	Evaluation de la démarche, de l'évolution des pratiques et des effets sur l'environnement
Gestion de projet	Pilotage et coordination de la mission
Boîte à outils	Veille technique et réglementaire, annuaire des acteurs, bibliographie...

Dans le cadre de l'axe « Communication » qui avait été identifié comme un axe à renforcer lors de l'évaluation de la mission 2013-2019, plusieurs supports de communication et de mise en lien des acteurs de l'eau et de l'aménagement ont été produits au cours de l'année 2020.

**Une page Aménag'Eau sur le site internet du Département** sur laquelle vous pourrez retrouver la description complète de la mission, les conclusions de l'étude bilan ainsi que des documents téléchargeables (synthèses des séminaires, guides de traduction des SAGE, ...):

<https://www.gironde.fr/collectivites/eau-assainissement-urbanisme/renforcer-leau-dans-lamenagement#amenageau.>

**Une plaquette de présentation de la mission Aménag'Eau 2020-2026 :**

<https://www.gironde.fr/sites/default/files/2020-12/A5-Plaquette-amenageau-2020-web.pdf.>

La refonte et l'ouverture à l'externe de la **communauté Aménag'Eau**, espace collaboratif destiné aux acteurs de l'eau et de l'urbanisme visant à favoriser le partage de connaissances et d'outils. La finalisation et la mise à disposition de la **bibliothèque des savoirs** dans un espace documentaire de la communauté Aménag'Eau. La bibliothèque des savoirs regroupe plusieurs centaines d'études financées par le Département en lien avec la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire.



Si vous souhaitez accéder à ces espaces, demandez l'ouverture de vos droits en renseignant le formulaire disponible au lien suivant :  
<http://enquetes33.gironde.fr/enquetes33/index.php/146994?lang=fr>.

**Pour tout renseignement sur Aménag'Eau,**  
n'hésitez pas à contacter l'équipe :



- **Julie Roussarie**  
cheffe de projet Aménag'Eau  
[j.roussarie@gironde.fr](mailto:j.roussarie@gironde.fr)
- **Corinne Ranceze-Bassan**  
assistante de projet  
[c.ranceze-bassan@gironde.fr](mailto:c.ranceze-bassan@gironde.fr)
- **Stéphanie Larbodie**  
référente communication Aménag'Eau  
[s.larbodie@gironde.fr](mailto:s.larbodie@gironde.fr)

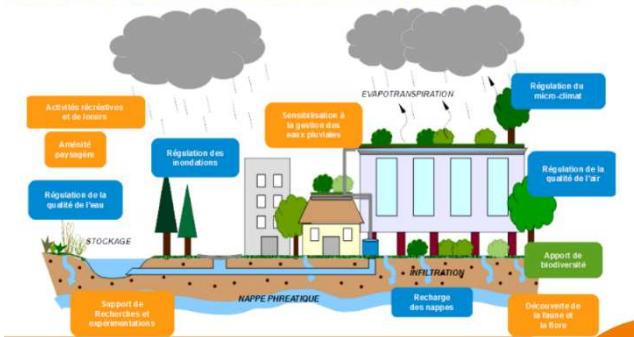


### Sur le fil de discussion

- 滴 En tant que Personne Publique Associée, le Département contribue à l'élaboration et à la révision des documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT). Cette contribution transmise à la commune, communauté de communes ou porteur de SCoT au début de la procédure, rassemble les données dont le Département a connaissance en lien avec ses compétences et les politiques menées dans les domaines suivants : la voirie, l'habitat, les équipements départementaux, le foncier, les mobilités, les activités économiques, l'environnement, l'eau...
- 滴 Pour en savoir plus sur les formations proposées par le CAUE : <https://www.cauegironde.com/fr/1/12/former.html> en particulier « Eau et Urbanisme : tous concernés ! » en 2021 et à venir en 2022 « Urbanisme et Risques »

## Vers une gestion intégrée des eaux pluviales : l'intérêt du zonage pluvial et des solutions végétalisées

### SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES RENDUS PAR LES AMÉNAGEMENTS VÉGÉTALISÉS DE GESTION DES EP



Muriel Saulais, responsable de l'unité « eau dans l'aménagement du territoire » au CEREMA, a introduit la conférence sur la gestion des eaux pluviales en mettant en évidence à partir d'illustrations inspirantes et de schémas pédagogiques, les services rendus par des aménagements végétalisés de gestion des eaux pluviales, non seulement vis-à-vis de l'hydraulique (infiltration des eaux pluviales), mais également de l'abattement des macro et micro-polluants, du paysage, de la qualité de l'air, des micro-climats et de la biodiversité.

Elle a également détaillé la démarche d'élaboration du zonage pluvial, outil de diagnostic et de définition de la stratégie de gestion des eaux pluviales à l'échelle des collectivités.



### Sur le fil de discussion

- ◆ **Les dispositifs de récupération et d'utilisation des eaux pluviales :** ils permettent de retenir à la source les pluies fréquentes et d'économiser l'eau potable. Ils complètent donc les aménagements de rétention/infiltration des pluies fortes. Dans certains documents d'urbanisme, le stockage et la réutilisation de l'eau de pluie pour des usages non sanitaires (arrosage, lavage...) sont encouragés et certaines collectivités proposent également des aides financières pour les particuliers.
- ◆ La désimperméabilisation des sols : elle favorise l'infiltration des eaux pluviales, limite les phénomènes de ruissellement et s'inscrit dans d'autres politiques urbaines pour le retour de la nature en ville et la lutte contre les îlots de chaleur. Le Département va engager

prochainement une réflexion sur ce thème avec l'A'Urba.

- ◆ **Le développement des moustiques** dans les aménagements de gestion des eaux pluviales : c'est une crainte souvent exprimée. Toutefois, une étude lancée en 2016 par la Métropole de Lyon conclut que les ouvrages alternatifs bien conçus et entretenus de façon à éviter les stagnations d'eau, ne sont pas des gîtes favorables à ces organismes du fait de la rétention temporaire des eaux.
- ◆ **Le zonage pluvial** : il est fortement préconisé de l'intégrer dans le règlement du PLU(i) afin de favoriser sa visibilité et son application.

### Pour aller plus loin

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/zonage-pluvial-favoriser-infiltration-eau-pluie-au-plus-près>  
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/comment-intégrer-desimperméabilisation-sols-son-territoire>  
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/gestion-intégrée-eau-milieu-urbain>

<https://adoptapluvial.fr/> Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives en matière d'eaux pluviales avec des fiches techniques sur les différents types d'ouvrages [https://adoptapluvial.fr/wp-content/uploads/2019/12/Adopta-Technique-01\\_compressed.pdf](https://adoptapluvial.fr/wp-content/uploads/2019/12/Adopta-Technique-01_compressed.pdf) et des fiches de sensibilisation destinées aux élus et aux particuliers <https://adoptapluvial.fr/wp-content/uploads/2019/09/Adopta-Sensibilisation-04.pdf>

<http://www.graie.org/portail/> Groupe de Recherche, Animation et Information sur l'Eau avec l'observatoire Auvergne-Rhône-Alpes qui rassemble plus de 70 fiches d'opérations exemplaires pour la gestion des eaux pluviales.



## Pour limiter les désordres lors de phénomènes pluvieux exceptionnels : comprendre, décider, prévenir et communiquer

Lionel Lacroix, ingénieur risque inondation au service de la valorisation de l'espace et de la politique du risque au Département de la Gironde, a rappelé les conditions d'accompagnement technique et financier du Département aux collectivités, pour l'élaboration des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales.

Il illustre son propos avec l'exemple de la commune de Préchac qui a subi en mai 2020, comme plusieurs autres collectivités girondines, un épisode pluvieux exceptionnel de période de retour centennale. Les désordres constatés ont été conséquents et marquants pour les habitants. Avec l'aide du Département, la commune a souhaité engager une étude afin de mieux comprendre dans un 1<sup>er</sup> temps le fonctionnement hydrologique et hydraulique de son territoire et la nature des événements pluvieux qui l'ont frappé.

En complément des solutions structurelles nécessaires pour résoudre à court terme certains dysfonctionnements, la commune prévoit d'engager une réflexion sur les mesures préventives à intégrer dans son document d'urbanisme qui permettront de ne pas aggraver les ruissellements et donc la vulnérabilité des habitations et des équipements communaux. Enfin, afin de se préparer à d'autres phénomènes potentiels de ce type, la commune souhaite mieux organiser la gestion de crise.

Etape	Comment	Résultat
<b>Comprendre</b>	Analyse hydrologique et hydraulique	Aller au delà de la vision « décennal/trentennal » pour l'état actuel <u>et</u> pour l'état prospectif des ZAU
<b>Décider</b>	Stratégie de gestion du risque inondation	<b>Se positionner sur les mesures assumables</b> (financièrement et techniquement)
<b>Prévenir</b>	Mise à jour des outils de planification	<u>Plan Communal de Sauvegarde (PCS)</u> et Plan Local d'Urbanisme (PLUi)
<b>Communiquer</b>	Informier sur la vulnérabilité	<b>Partager la culture du risque</b> Réunions publiques et <u>Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM)</u>

Pour un accompagnement dans l'élaboration d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales, contactez Lionel Lacroix : [l.lacroix@gironde.fr](mailto:l.lacroix@gironde.fr).

Retrouvez les aides accordées par le Département dans les domaines de l'eau, l'assainissement et les risques : <https://www.gironde.fr/collectivites/subventions/eau-assainissement-et-risques>.



### A suivre :

Le Département de la Gironde a lancé en décembre 2020 un appel à projets destiné à accompagner les collectivités dans leurs initiatives de prévention des risques et de résilience des territoires. Cet appel à projets propose de valoriser les initiatives des collectivités désireuses d'expérimenter ou d'investir dans l'adaptation aux risques et dans la réduction de leur vulnérabilité.

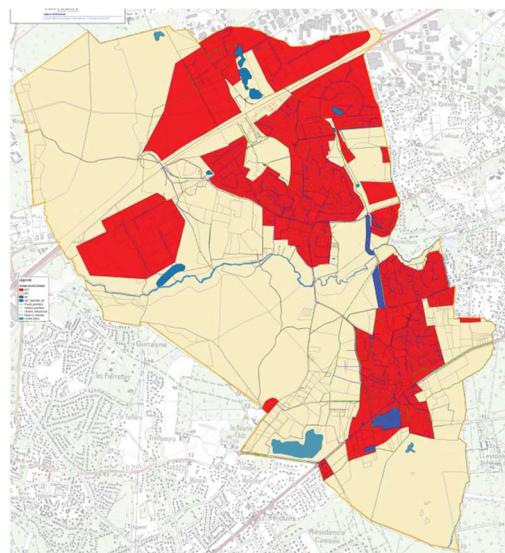
## Un schéma directeur de gestion des eaux pluviales pour l'amélioration de la connaissance et l'aide à la décision sur les modalités de développement du territoire



La commune de Canéjan, représentée lors du webinaire par [Clément Chatain](#), directeur des services techniques, et [Amélie Simonneau](#), responsable du service urbanisme, a souhaité réviser son document d'urbanisme pour y inclure sa démarche actuelle vers la transition écologique. Elle a engagé en amont des études préalables (recensement des zones humides, autorisations de rejet des stations d'épuration, ...) pour l'accompagner dans sa prise de décisions sur les choix d'aménagement futurs.

L'engagement d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales et l'élaboration d'un zonage pluvial ont été motivés par la nécessité de connaître précisément le réseau d'eaux pluviales (cartographie, fonctionnement hydraulique), d'identifier des solutions à certains désordres et d'appréhender la question de la qualité du milieu récepteur, la rivière l'Eau Bourde.

La commune dispose aujourd'hui du plan de son réseau pluvial sous SIG et de prescriptions de gestion des eaux pluviales inscrites dans le règlement du PLU et le zonage pluvial annexé au PLU. L'infiltration à la source doit être privilégiée sur tout le territoire communal par les pétitionnaires.



### Sur le fil de discussion

Une zone humide est un milieu singulier, dont la richesse est spécifique et sur laquelle une réglementation s'applique. Si elle est utilisée pour de la rétention d'eaux pluviales, ses fonctionnalités et ses richesses floristiques et faunistiques doivent être préservées. Elle n'a en effet pas vocation à fonctionner comme un bassin d'étalement.

L'inventaire des zones humides par une collectivité peut être accompagné financièrement par le Département de la Gironde et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Pour toute information sur les inventaires de zones humides : contactez la CATERZH (cellule d'animation territoriale rivières et zones humides), à la direction de l'Environnement du Département.

### A suivre :



L'ANEB et le SMEAG co-organisent un colloque national sur le thème Eau Aménagement et Urbanisme qui se tiendra à Toulouse du 22 au 24 septembre 2021 : <https://bassinversant.org/colloque-leau-au-coeur-de-lamenagement>.

## Un schéma directeur et un zonage pluvial intercommunaux pour l'homogénéisation des pratiques et des règles de gestion des eaux pluviales

La Communauté d'agglomération du Libournais est composée de 45 communes et regroupe près de 93 000 habitants. La typologie du territoire est variée, avec des communes rurales, des villes moyennes et une ville centre ; des plateaux, des vallées plus ou moins marquées et une plaine alluviale en bordure de l'Isle et de la Dordogne. Le patrimoine rattaché à la gestion des eaux pluviales, est actuellement peu connu – seulement 3 schémas directeurs communaux – et le niveau de gestion est très hétérogène tout comme les prescriptions de gestion des eaux pluviales inscrites dans les documents d'urbanisme communaux.

**Laurent Kermabon**, Vice-président à l'eau, l'assainissement, l'environnement et la transition énergétique, **Emeline Raquil**, Directrice du service assainissement, et **Matthieu Teissier**, chargé de mission environnement, témoignent que la mise en œuvre de la nouvelle compétence obligatoire de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines et l'élaboration concomitante du PLUi sont une opportunité de :

- réfléchir à une échelle élargie et cohérente au fonctionnement hydrologique des bassins versants,
- recenser le patrimoine pluvial et assurer un niveau de service adapté sur l'ensemble du territoire,
- disposer d'un programme d'actions et d'investissements hiérarchisé ainsi que d'un zonage des eaux pluviales avec des règles de gestion harmonisées et optimisées en fonction des enjeux recensés.

L'étude devra permettre d'évaluer les moyens financiers, techniques et humains à mobiliser pour assurer les missions d'animation, de coordination, d'exploitation et d'investissement, ainsi que l'organisation à mettre en place au sein du service eaux pluviales de la CALI, en lien avec les communes et les autres services de l'agglomération.



Sur le fil de discussion

« L'eau ne connaît pas de frontière GEPU / GEMAPI / ruissellement c'est bien une problématique de coordination de la compétence ruissellement au sens large qui nécessite une vision globale ».



## **La désimperméabilisation et la gestion à la source des eaux pluviales : une solution efficace pour l'amélioration du fonctionnement du système d'assainissement...**

L'opération de requalification du quartier de la Moncade à Aurillac (4,8 ha) portée par Cantal Habitat et présentée lors du webinaire par [David Moreau](#), chargé d'intervention à l'Agence de l'Eau Adour Garonne, illustre de façon exemplaire la mise en œuvre opérationnelle des principes de gestion intégrée des eaux pluviales.

Les débordements de temps de pluie constatés sur le réseau unitaire et la station d'épuration de la commune, ont conduit Aurillac à élaborer un schéma directeur et un zonage pluvial en 2018.



Après avoir étudié une solution classique de mise en séparatif des réseaux sur le projet de requalification, le maître d'ouvrage du projet soutenu par l'Agence de l'Eau, a ainsi envisagé la désimperméabilisation d'une partie du site et une gestion alternative des eaux pluviales reposant sur :

- une infiltration au plus proche des surfaces imperméables par la création d'espaces verts en creux en bordure des voiries, stationnements et bâtiments, d'un volume total de stockage/infiltration de 1300 m<sup>3</sup>,
- l'absence de canalisation d'eaux pluviales et une gestion des ruissellements en surface pour limiter la concentration des eaux et des polluants,
- la transformation de la canalisation unitaire en réseau pluvial exploité pour intercepter le trop plein des dispositifs de rétention et le diriger vers la Jordanne,
- la pose d'une cuve de récupération des eaux pluviales de 48 m<sup>3</sup> pour alimenter une station de lavage auto (soit un potentiel de lavage de 600 véhicules).

Un courrier a été envoyé aux habitants du quartier pour les informer de la nature des travaux engagés et de la nature temporairement inondable des espaces verts. L'équipe technique en charge de la maintenance des espaces collectifs a été formée à l'entretien et à la surveillance des espaces verts dédiés à l'infiltration et à la rétention des eaux pluviales.

Favoriser une gestion à la source des eaux pluviales est un objectif prioritaire du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Un accompagnement financier de 50% (porté à 70% dans le cadre du plan de relance) est proposé pour les schémas directeurs ou zonages pluviaux, les études de faisabilité, les travaux de gestion des eaux pluviales ainsi que les opérations groupées chez les particuliers (sous réserve de satisfaire aux conditions d'éligibilité).